

Ce magistrat y a présenté le tableau de son administration. Voici un passage qui doit fixer l'attention :

« Nos édifices religieux continuent à être l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement préside à la restauration de la Sainte-Chapelle, et celle de Notre-Dame sera entreprise sous peu de temps. La Madeleine est ouverte comme l'ont été depuis quelques années Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Denis-du-Saint-Sacrement. La ville fait achever l'église de Saint-Vincent-de-Paul, et bientôt commencera la construction de la nouvelle église Belle-Chasse, votée il y a trois ans. Presque toutes nos églises s'embellissent des travaux de nos meilleurs artistes ; plusieurs chapelles sont en cours d'exécution ou terminées à Saint-Philippe-du-Roule, à Sainte-Marguerite, aux Blancs-Manteaux, à Saint-Séverin, à Saint-Nicolas, à Saint-Merry, à Saint-Sulpice. Deux temples viennent d'être accordés aux églises réformées, l'un rue Chauchat, l'autre à Panthéon. La ville a dû contribuer également à la construction d'un nouvel édifice pour le culte israélite, l'administration et le conseil municipal étant pénétrés des devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard des besoins religieux de tous les citoyens. »

Ainsi l'église de Panthéon est définitivement livrée aux protestans, au mépris de sa consécration et des raisons de convenance locale qui devaient déterminer à la rendre à sa destination première. Ce fait parle trop haut, pour que nous ne nous abstenions pas de toute réflexion.

Ami de la Religion.

— Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le savant et pieux évêque de Rennes vient de défendre expressément, dans l'Ordo de 1843, de changer désormais le rit romain dans les paroisses où il existe encore.

Français de l'Ouest.

— Le samedi, veille du premier jour de l'an, un salut solennel eut lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris, pour remercier Dieu des grâces obtenues durant l'année qui expire, et pour la supplier d'en répandre de nouvelles sur nous et notre patrie.

Ami de la Religion.

ALGÉRIE.

— Les enfans de Saint-Vincent-de-Paul viennent de reparaitre sur le sol africain, qu'ils n'avaient quitté que depuis quelques années. On sait que ce grand saint passa trois années sur cette terre inhospitalière, courbé sous les chaînes de l'esclavage. Son premier soin, après sa délivrance et son retour en France, fut de faire parvenir des secours et des consolations aux nombreux esclaves qui gémissaient dans les bagnes d'Alger, et dont il avait compris les malheurs en les partageant. M. Levaucher, premier consul de France à Alger, était l'un de ses premiers coopérateurs et l'un de ses plus distingués missionnaires. Il fixa son choix sur lui pour aller fonder dans cette ville un hospice en faveur des esclaves. Ayant péri à la bouche d'un canon par la cruauté des fanatiques musulmans, il fut bientôt remplacé par d'autres missionnaires formés comme lui à l'école de Saint-Vincent-de-Paul et qui continuèrent son charitable et sublime ministère. D'autres encore succédèrent à ces derniers, et, pendant deux siècles entiers, on les vit sans interruption donner au monde le plus beau spectacle que puisse offrir la charité évangélique, quoique la peste, la barbarie et le martyre fussent parmi eux de nombreuses victimes. Ce n'est que dans le livre de vie que l'on peut compter le nombre des esclaves qu'ils ont, pendant une longue suite d'années, consolés, soulagés, délivrés. Ce ministère de miséricorde ils l'exercèrent jusqu'en 1816, époque où la régence d'Alger cessa de réduire les chrétiens en esclavage. Alors la mission des Lazaristes en Barbarie n'eut plus d'autre but que de prendre soin des catholiques qui se trouvaient dans le pays ou que le commerce y amenait. En 1827, le gouvernement français, en déclarant le blocus d'Alger, donna ordre aux missionnaires Lazaristes qui y résidaient de rentrer en France. Là finit l'œuvre éminemment apostolique qui leur était confiée et que Saint-Vincent-de-Paul lui-même avait commencée.

Le gouvernement n'a pas cru que l'Algérie, en passant sous la domination française, dut être privée des services des hommes apostoliques qui y ont laissé de si glorieux souvenirs. Après quinze années d'absence, il vient de les rappeler à Alger ; et, pour rendre leur influence charitable plus puissante et plus salutaire, il a voulu qu'ils reparussent sur le sol africain en compagnie des Sœurs de la Charité, ces autres enfans de Saint-Vincent-de-Paul, si dignes émules de son dévouement, et que cette colonie appelait de tous ses vœux.

Vingt-et-une Sœurs de la Charité sont appelées par le gouvernement à remplir les divers services des pauvres civils à Alger. Douze ont été installées le 22 novembre dernier dans l'hôpital civil ; neuf se sont embarquées le vingt décembre pour l'Afrique. Elles vont prendre la direction d'une maison de charité à Alger. Elles y établiront trois classes externes, un ouvroir et un asile ; elles recevront les orphelines pauvres pour les élever ; elles auront une salle de pansement pour donner des soins aux Arabes de la campagne qui viendront les réclamer, et elles visiteront tous les malades indistinctement et leur porteront les remèdes et les secours dont ils auront besoin. Ces deux établissemens réuniront tout ce que réclame le soin des pauvres et des malades civils à Alger.

Quatre missionnaires Lazaristes sont déjà établis à Alger depuis le 12 novembre. Ils sont chargés de diriger les œuvres confiées aux Sœurs de la Charité, de leur donner les soins spirituels, ainsi qu'aux enfans de leurs écoles, de recevoir chez eux les élèves de théologie que produit le diocèse. Ils auront également la direction spirituelle des Frères des Ecoles chrétiennes

qui doivent prochainement être établis à Alger, et des enfans qui fréquenteront leurs écoles.

Ces œuvres sont le résultat d'un projet arrêté par le ministre de la guerre, le 7 juillet dernier, et provoqué par M. l'évêque d'Alger. Il est facile de prévoir l'influence qu'elles exerceront sur l'avenir de cette colonie, et les avantages que peuvent s'en promettre et la religion et le gouvernement.

ANGLETERRE.

— Mgr. de Wiseman, en revenant de Rome, a été chargé de remettre à M. Hardman, l'un des catholiques les plus riches et les plus zélés de Birmingham, un superbe crucifix, comme témoignage de la reconnaissance du Saint-Père pour les œuvres charitables qui ont placé si haut le nom de cet homme de bien dans l'estime des catholiques anglais. Ce présent étant accompagné d'une pièce ainsi conçue :

« Le soussigné, secrétaire de la S. C. de la propagande, ayant eu occasion dans une audience qui lui a été donnée, le 28 août dernier, d'exposer à S. S. Grégoire XVI les nombreuses et généreuses donations par lesquelles M. J. Hardman a enrichi l'église catholique dans le district central de l'Angleterre, notre Saint-Père lui a gracieusement accordé, à lui, ses parens et alliés, jusqu'au troisième et quatrième degré inclusivement, une indulgence plénière à l'heure de la mort, qui sera gagnée en invoquant dévotement le très-saint nom de Jésus, d'une manière mentale, s'il n'est possible de l'invoquer oralement.

« Il est, en outre, accordé à M. Hardman une indulgence plénière chaque fois qu'il recevra pieusement et dévotement les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

« Sa Sainteté a, en outre, ordonné que le document qui confère à M. Hardman ce privilège soit envoyé en Angleterre comme un témoignage public de la bienveillante gratitude du Saint-Siège pour une personne d'un mérite aussi distingué.

« Donné à Rome, à l'office de la Sacré congrégation de la Propagande.

« J., archevêque d'Edesse. »

La faveur dont M. Hardman vient d'être l'objet est en ce moment le sujet des commentaires de toute la presse anglicane.

RUSSE.

— On dit que l'ambassade de Russie, près la cour pontificale, a communiqué à cette dernière diverses nominations d'évêques faites par l'empereur Nicolas, mais que, jusqu'à présent, le saint père a refusé de les confirmer.

POLONNE.

— En Pologne, on regarde comme une chose certaine que, l'an prochain, les Israélites seront soumis à la loi du recrutement.

SUISSE.

— Pendant le mois de janvier dernier, les Jésuites ont donné une mission à Sursée. Les radicaux leur ont attribué des sermons, qu'ils ont répandus dans toute la Suisse allemande, et qu'ils viennent de traduire pour les répandre aussi dans la Suisse française. L'évêque de Bâle a averti tous les doyens de son diocèse d'avoir l'œil ouvert sur cette publication apocryphe.

— Le grand-conseil d'Argovie a arrêté qu'un établissement d'éducation serait érigé dans le couvent de Muri, que les professeurs seraient sous la surveillance du gouvernement, et payés par les revenus du monastère, que des bourses seraient accordées aux enfans pauvres, etc. Le dépouillement du scrutin a présenté une grande majorité en faveur du décret.

Le grand-conseil, qui se hâte de consommer son injustice avant que Lucerne soit investi de l'autorité directoriale, a autorisé la vente de différens terrains et de quelques bâtimens appartenant aux couvens, montant ensemble à près de 200,000 l. st. Plusieurs députés ont vainement fait observer que la diète avait prescrit le *statu quo* relativement aux biens des couvens ; vingt-cinq membres seulement ont protesté par leurs suffrages.

Le greffier Strubel, de Muri, se trouvant le 17 novembre en société de quelques individus qui avaient acquis les biens de couvens mis aux enchères disait ironiquement : « Je suis curieux de voir lequel de nous le diable prendra le premier. » On rit beaucoup de la plaisanterie. Trois jours après, le plaissant était frappé d'apoplexie et mourait sans avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

CORSE.

— Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, s'est rendu en France, afin d'appeler l'attention du gouvernement sur l'état de ses séminaires, dont la prospérité importe au développement de la civilisation dans ce département isolé. Nous espérons que le prélat, à qui son zèle a fait entreprendre ce voyage, aura la consolation de gagner, auprès de M. le ministre de l'Intérieur, la cause de son petit séminaire.

Océanie.

— La lettre suivante, publiée par l'*Union Catholique*, et écrite par un officier qui fait partie de l'expédition du contre-amiral Du Petit-Thouars mettra nos lecteurs à même d'apprécier les services que MM. de Picpus ont rendus à la cause de la civilisation dans l'archipel dont la France vient de prendre possession.

« Les îles Gambier sont un groupe de petites îles dont quatre seulement sont habitées. Tout le groupe est entouré d'une ceinture de récifs de corail, dans laquelle il existe seulement trois interruptions que nous appelons en marine trois passes, et par lesquelles les vaisseaux peuvent entrer et venir mouiller en dedans. Ces îles sont gouvernées par un seul roi, qui a sa résidence dans la plus grande, appelée Mangareva.

« A peine notre ancre était-elle tombée, qu'une multitude de pirogues entourèrent notre navire. Nous fûmes en ce point plus surpris, lorsqu'au lieu